

Travail collectif



Quatre décennies ont filé depuis la création du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec. Depuis, nous, producteurs de lait, travaillons collectivement dans le but de bâtir et de définir des règles et des outils qui assurent la gestion de l'offre et une mise en marché efficace et ordonnée de notre lait, dans l'intérêt de tous.

Rappelons-nous, à cette époque, tout était à bâtir. Nous avons négocié avec les transformateurs des conventions pour encadrer tous les aspects de la mise en marché de notre lait tels que l'approvisionnement des usines, les règles de qualité du lait et les prix de la matière première. Nous avons aussi négocié avec les transporteurs une convention pour définir les conditions de transport du lait, de la ferme à l'usine. C'est notre organisation, Les Producteurs de lait du Québec, qui a la responsabilité de négocier en notre nom et de voir à faire évoluer ces outils au fil des ans afin qu'ils s'adaptent aux réalités du marché et aux changements auxquels nous faisons face.

La force et le succès de notre organisation ont toujours résidé dans l'unité et la solidarité des producteurs. Rappelons-nous, encore, qu'individuellement nous n'aurions pas cette force de négociation face à des acheteurs très concentrés. Sans intervention règlementaire, il serait impossible d'aller chercher une juste part du marché. Sans tout le travail collectif, nous n'aurions pas, aujourd'hui, l'un des modèles de mise en marché les plus performants pour assurer le développement du secteur et des revenus équitables et stables aux producteurs, sans subventions gouvernementales. Nous n'aurions pas un programme de publicité et de promotion des produits laitiers aussi étoffé, coordonné et réputé. Nous n'aurions pas un programme canadien d'assurance de la qualité, proAction, qui est un moyen novateur de répondre globalement, plutôt qu'à la pièce, aux exigences toujours plus grandes des transformateurs et des consommateurs. Nous n'aurions pas non plus développé des marchés de créneau, comme celui du lait biologique, en organisant les circuits spéciaux de ramassage, le soutien dans l'organisation des marchés et en déployant des efforts marketing.

Notre cadre règlementaire a fait ses preuves et offre le potentiel pour permettre des initiatives d'innovation au bénéfice de tous, y compris les consommateurs, les gouvernements et l'industrie dans son ensemble. Au fil des ans, nous nous sommes dotés d'outils pour investir en recherche et dans des centres d'expertise en production et fabrication fromagère pour le service-conseil et la formation. Pensons entre autres à Novalait, une organisation détenue à 50 % par les producteurs et à 50 % par les transformateurs de lait du Québec, qui agit en réseau afin de réaliser de la recherche dans le secteur laitier au moyen d'alliances de financement. Depuis sa création en 1995, Novalait et ses partenaires ont investi 54,9 millions dans 125 projets de recherche, tant en production qu'en transformation. Pensons aussi au CIAQ, leader en génétique et en reproduction bovine, et à Valacta, devenu maintenant Lactanet, un centre d'expertise en matière de savoir, de transferts de connaissance et de solutions innovantes pour les producteurs et les partenaires.

Au cours des prochains mois, ensemble, nous aurons à réaliser un exercice démocratique important et porteur, soit de procéder à la mise à jour de la planification stratégique des Producteurs de lait du Québec.

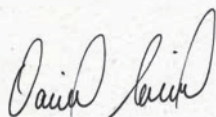
Je suis fier des réalisations collectives des 40 dernières années. Je suis fier d'être propriétaire de l'une des 4 732 fermes laitières québécoises qui mettent en marché collectivement plus de 3 milliards de litres de lait, qui participent à la création de 65 000 emplois directs, indirects et induits et qui contribuent à hauteur de 5,3 milliards de dollars au produit intérieur brut.

Et, rappelons-le aussi, tout cela est rendu possible dans un cadre démocratique qui permet aux priorités collectives des producteurs de se concrétiser. Ensemble, nous nous donnons les moyens, les outils et les expertises requis pour réaliser nos ambitions. Nous n'avons pas à rougir de nos gains et de notre place dans la société québécoise, car ceux-ci sont représentatifs des efforts et des investissements collectifs que nous avons consentis, depuis plusieurs années.

Au cours des prochains mois, ensemble, nous aurons à réaliser un exercice démocratique important et porteur, soit de procéder à la mise à jour de la planification stratégique des Producteurs de lait du Québec. Ce sera l'occasion de prendre un pas de recul, de réfléchir, et de nous solidariser autour d'une vision et d'objectifs clairs. Ce moment d'arrêt et de réflexion est essentiel pour répondre à nos besoins actuels tout en envisageant ceux des générations futures.

Nul besoin de vous dire que nous avons vécu beaucoup de changements et de défis depuis la dernière démarche de planification qui remonte à 2015. Ces événements devront être considérés dans notre réflexion. Je pense aux trois accords commerciaux consécutifs qui ont été conclus à nos dépens par le gouvernement fédéral. Aux revenus à la ferme qui ont connu de grandes fluctuations, notamment à cause de la hausse importante des coûts de production. Aux pressions et aux attentes sociétales dont nous devons tenir compte. À la croissance du marché qui vient aussi avec des défis structureaux considérables. Tant de défis auxquels nous sommes confrontés et pour lesquels nous devons trouver des opportunités afin de mieux nous positionner pour le futur.

Restez à l'affût dans les prochaines semaines et les prochains mois, car plus de précisions vous seront fournies sur le processus. Vous serez tous invités à vous exprimer sur les orientations que prendra notre organisation pour garder notre secteur laitier fort et uni. J'espère que vous participerez en grand nombre!



DANIEL GOBEIL
président